

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**L'ERAFP sélectionne deux cabinet(s) de conseil spécialisé(s) dans l'évaluation des risques et opportunités liés au changement climatique**

*Paris, le 20 novembre 2019 – Dans le cadre de son engagement pour la transition énergétique et écologique renforcé par sa volonté de répondre aux exigences réglementaires, l'Établissement de Retraite additionnelle de la Fonction publique (ERAFP), vient d'attribuer un marché aux cabinets de conseil S&P Trucost Limited et Carbone 4.*

Suite à l'appel d'offres lancé en septembre dernier qui visait à sélectionner des cabinets de conseil spécialisés afin de continuer à appréhender au mieux les enjeux environnementaux de ses portefeuilles et à être accompagné dans la mise en œuvre de sa stratégie climat, l'ERAFP a attribué :

**Lot 1 – Evaluation de l'exposition des portefeuilles actions et obligations de l'ERAFP aux risques et opportunités liés au changement climatique au cabinet S&P Trucost Limited**

**Lot 2 – Evaluation de l'exposition des portefeuilles Immobilier, d'Infrastructures et de Private Equity aux risques et opportunités liés au changement climatique au cabinet Carbone 4.**

Le présent marché sera conclu pour une durée de 3 ans.

**L'ERAFP : 1er fonds de pension public français et investisseur institutionnel 100 % ISR**

*Avec plus de 33 milliards d'euros d'actifs financiers investis dans leur intégralité suivant une démarche 100 % socialement responsable, l'ERAFP se place au premier rang européen des investisseurs institutionnels ISR. Dès la création du Régime en 2005, le conseil d'administration a fait le choix d'optimiser la performance de son portefeuille d'actifs financiers dans le respect des principes ISR. Signataire des Principes d'investissement responsable de l'ONU, l'ERAFP a adopté, en mars 2006, une Charte ISR, reposant sur les cinq valeurs suivantes : État de droit et droits de l'Homme; Progrès social ; Démocratie sociale ; Environnement ; Bonne gouvernance et transparence.*

*L'ERAFP est également l'un des plus importants fonds de pension publics au monde en termes d'affiliés avec près de 4,5 millions de bénéficiaires, près de 44000 employeurs et près de 2 milliards d'euros de cotisations collectées en 2018. Régime de retraite obligatoire, par points, l'Établissement gère, depuis le 1er janvier 2005, les droits à une retraite additionnelle pour les fonctionnaires de l'État, des collectivités territoriales et du secteur public hospitalier.*

Pour plus d'informations sur l'ERAFP → [www.rafp.fr](http://www.rafp.fr)

**CONTACT PRESSE** Alice Blais - T 01 58 50 96 36 E [alice.blais@erafp.fr](mailto:alice.blais@erafp.fr)